Résultats de l'enquête Track 2023-2025 : Réduction des méfaits

Principaux résultats chez les personnes qui utilisent des drogues par injection

Les services de réduction des méfaits sont largement connus des collectivités.

% des personnes qui connaissent le service :	95%	83%	71%
	traitement par agonistes opioïdes	sites d'injection ou de consommation supervisés	services de vérification des drogues

Les gens savent que ces services existent, mais cette connaissance à elle seule ne garantit pas l'accès en raison d'obstacles sociaux et individuels.

Malgré leur connaissance des services, bon nombre n'ont pas essayé d'y accéder.

Mais parmi ceux qui ont essayé, la plupart ont réussi à accéder aux services!

36%	Traitement par agonistes opioïdes	90%
36%	Sites d'injection ou de consommation supervisés	97%
56%	Services de vérification des drogues	95%

Lorsque les gens peuvent accéder à des services qui répondent à leurs besoins, leur qualité de vie s'améliore.

> *Les services doivent être adaptés à la culture, sans stigmatisation ni discrimination, pragmatiques, souples et intégrer les principes autochtones sur le savoir, la guérison et l'être.*

Des obstacles empêchent l'accès.

Obstacles les plus courants :

Disponibilité du service (temps d'attente, heures d'ouverture limitées, distance)

Limites structurelles (coût, langue, exigences relatives aux pièces d'identité, services de garde d'enfants)

> *Il est impératif de repenser les services cliniques afin qu'ils reflètent un modèle communautaire de réduction des méfaits pour réduire les iniquités en santé.*

Améliorer la réduction des méfaits consiste à changer les systèmes, et non les personnes.

Remerciements : Cette ressource a été élaborée en collaboration par le groupe de travail composé de personnes ayant une expérience vécue ou actuelle de la consommation de substances et par l'Agence de la santé publique du Canada. Nous remercions Katie Upham, les participants à l'enquête et les équipes des sites sentinelles pour leur contribution à ce travail.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2026 | Cat.: HP40-408/4-2026F-PDF | ISBN: 978-1-100-00485-3 | Pub.: 260298

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada